



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

AG de la FRC Fribourg

8 avril 2019, à l'épicerie Aromacos, rte André Piller 18 à Givisiez

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Madame la Présidente démissionnaire,
Madame la Présidente élue,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de participer à votre assemblée et de vous présenter les félicitations du Conseil d'Etat pour le 60ème anniversaire que célèbre cette année la FRC.

Depuis 1959, elle s'engage sans relâche pour la défense des consommatrices et des consommateurs.

Elle les informe et les conseille pour les aider à déjouer les pièges de la consommation. Elle les encourage à devenir de consomm'acteurs, conscients de l'impact de leurs choix de consommation aussi bien sur l'environnement et le climat, sur la vie des producteurs, -agriculteur suisse ou couturière bangladaise-, que sur leur propre santé.

Un des grands chevaux de bataille de la FRC est d'imposer un étiquetage des marchandises qui permette aux consommateurs de connaître précisément leur composition. Depuis les années 1970 les choses se sont améliorées, mais il y a encore beaucoup à faire pour rendre ces indications lisibles pour tout un chacun. La FRC a développé une application pour smartphone pour décoder les étiquettes : c'est une belle initiative et vraiment un plus pour les consommateurs.

La Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts est en charge de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Les services du chimiste cantonal Claude Ramseier, - qui est ici ce soir et que je salue-, veillent à l'exactitude et la qualité de l'étiquetage des marchandises. L'enjeu est d'éviter toute tromperie des consommateurs, mais aussi de préserver leur santé. L'étiquette d'un savon artisanal ne doit rien avoir d'«artisanal » et mentionner clairement la présence éventuelle d'allergènes, tout comme celle des produits industriels. Ce qui, je tiens à le dire, ne va pas sans poser problème pour la production artisanale qui est mise en danger par ces exigences qui engendrent des charges administratives et financières parfois insupportable pour l'artisan et le producteur local. Notre société ne s'échappera pas une réflexion de fond si elle entend sauver la production locale et artisanale. Je vais mener une réflexion au sein de ma direction pour analyser les risques, les conséquences et les éventuelles mesures possibles pour atténuer les effets négatifs de cette évolution de transparence irréversible, mais qui ne doit pas nuire au petit commerce, au producteur local, à l'artisan du coin.

La présence de substances indésirables dans les produits cosmétiques, - qui sera le thème tout à l'heure de la conférence de M. Cretegnny -, ainsi que l'effet cocktail qu'elles pourraient avoir sur la santé des consommateurs sont au centre des préoccupations du SAAV, le Service de la sécurité

alimentaire et des affaires vétérinaires. C'est pourquoi le canton procède à des investissements importants et se dote actuellement d'un appareillage capable de mesurer différentes substances en parallèle et de mesurer « le cocktail » de substances présent dans les produits.

Tant au niveau fédéral qu'international, l'arsenal légal pour juguler cet effet cocktail est encore lacunaire. En revanche au niveau toxicologique, les connaissances s'établissent peu à peu et devraient permettre d'étayer la législation pour tenir compte de ces dangers.

Autre sujet de préoccupation des chimistes cantonaux : l'information donnée aux consommateurs sur la présence d'allergènes dans les aliments.

L'année dernière, les chimistes cantonaux ont mené une campagne de contrôle national sur les aliments non emballés de la vente à l'emporter ou de la restauration. Sur les quelques 1'100 inspections, les informations étaient lacunaires dans 55% des cas. Plus grave encore, 18% des établissements contrôlés ne connaissaient pas ni leurs obligations ni leurs responsabilités dans le domaine et ne fournissaient aucune information à leurs clients. C'est un sujet de préoccupation qui montre d'une part un manque d'information, d'autre part d'une difficulté de mise en pratique qui doit être analysée afin de comprendre et améliorer une situation lacunaire. Les chimistes cantonaux continueront à mettre un accent particulier sur cette problématique pour la sécurité des consommateurs. Je profite de cette occasion pour remercier le chimiste cantonal, Claude Ramseier, et ses services pour tout le travail effectué au service des consommateurs.

En tant que directeur de l'agriculture, je me réjouis de voir les consommateurs se soucier de plus en plus de la provenance des aliments qu'ils achètent, de leur mode de production et de leur impact sur l'environnement. Cette nouvelle perspective est une chance pour l'agriculture fribourgeoise et la valorisation de ses produits, à nous de profiter de cette opportunité tout en évitant un alourdissement trop important sur le plan administratif et financier.

Le Canton de Fribourg mise sur des filières de production qui garantissent la qualité, la traçabilité, la typicité, la proximité, ainsi que le respect des animaux et de l'environnement qui assurent aux familles paysannes, aux artisans un revenu qui leur permette de vivre de leur travail.

Une partie des jeunes fribourgeois qui ont manifesté pour le climat, et qu'une délégation du Conseil d'Etat a rencontré tout à l'heure, y sont particulièrement sensibles et songent, pour certains, à modifier leur manière de consommer et devenir des consommateurs responsables.

J'ai pu mesurer leur fougue et souhaite que cette énergie jeune après avoir sensibilisé toute la planète s'investissent avec nous dans la recherche de solutions concrètes, constructives et durables qui passeront certainement par une nécessaire perte de confort dans notre vie quotidienne, c'est à ce prix que nous pourrions atteindre des objectifs ambitieux en matière environnementale.

Je terminerai enfin en remerciant chaleureusement la FRC Fribourg et tous ces bénévoles pour leur engagement en faveur de la population fribourgeoise.

Je félicite la Présidente pour son engagement et souhaite plein succès à sa successeure.